****

**CDEN 31 du 21 février 2018**

**Déclaration du Sgen CFDT**

Madame l’Inspectrice d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d’abord, le Sgen CFDT vous souhaite, Mme Laporte, la bienvenue dans notre académie et notre département. Certes, votre prise de fonction intervient dans un contexte particulier et en cours d’année scolaire, mais nous vous souhaitons tout de même une bonne réussite dans vos missions, en faveur des élèves et des personnels.

A la veille de ce CDEN, vous avez convié les organisations syndicales à vous rencontrer au Rectorat. Ces échanges appréciés laissent augurer un dialogue social de qualité auquel nous sommes particulièrement attachés.

Concernant à présent la dotation du 1er degré, celle-ci a été présentée comme prioritaire par le Ministère, mais sur notre département, elle va être en grande partie absorbée par les créations de CP et CE1 à 12. Certes, le Sgen CFDT est particulièrement favorable à ces dédoublements en éducation prioritaire, mais nous trouvons regrettable que cela se fasse sur nos propres moyens.

En effet, cette dotation est bien trop faible, notamment en Haute-Garonne, où elle ne permettra pas de recréer un réseau de RASED efficient, où elle ne permettra pas non plus de recréer un vivier de remplaçants facilitant à la fois la continuité du service public pour les élèves, et la prise en charge d’une véritable formation continue des maîtres. Sans remplacement, la possibilité pour les professeurs des écoles d’accéder à la formation continue est fortement compromise.

Voici une autre incidence de cette faible dotation. A la rentrée 2017, les moyens pris pour les dédoublements réduisaient la possibilité de mettre en oeuvre le dispositif « plus de maîtres que de classes ». L’an dernier ce dispositif a été sabordé en réutilisant ses moyens pour les CP à 12 en REP+. Pour la rentrée 2018, cette diminution semble se poursuivre avec une suppression de 12.5 ETP pour la Haute-Garonne.

Tout aussi importants, l’accueil dans nos établissements scolaires des enfants migrants et la création de nouvelles UP2A devront être pris en charge sans financement supplémentaire, voire à la baisse.

Dans ce contexte de vache maigre, nous ne parvenons même pas à atteindre nos objectifs pour enrayer la fuite vers le privé et pour augmenter la scolarisation des moins de 3 ans.

En tenant compte de tous ces paramètres, il est évident que la Haute-Garonne a des besoins en postes qui relèvent d’une **dotation nationale exceptionnelle**. Nous la réclamions déjà en 2011 et nous ne l’avons jamais eue. Les moyens sont clairement insuffisants pour compenser l’augmentation des effectifs et pour dédoubler en REP les CP et les CE1en REP+ … Pour le Sgen CFDT, il paraît donc impossible, dans ce contexte, d’envisager une amélioration du service public d’éducation sur le 31.

D’un côté, le Ministère veut afficher une politique éducative ambitieuse, mais d’un autre, il n’en donne pas la possibilité, en retirant à notre département les moyens financiers et humains qui sont précieux et nécessaires pour la réussir.

De ce fait, le vote du Sgen CFDT sera fondé non pas sur les moyens qui sont attribués par le national aux académies et aux départements, mais bel et bien sur la répartition que vous proposez, avec ces faibles moyens et cette marge de manœuvre réduite. Merci.